



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 80372

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les recommandations du Conseil national du sida concernant la politique gouvernementale à mener pour la prévention de la transmission du virus d'immunodéficience humaine (VIH), virus susceptible d'engendrer le sida (syndrome d'Immuno d'efficacité acquise) s'il n'est pas soigné. Il souhaite savoir si, dans une logique d'engagement de l'État en faveur de la prévention, il ne serait pas envisageable d'inciter encore plus les collectivités territoriales à contribuer à la prévention de la maladie.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80372

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11229